

Département de l'Indre**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal****Commune du Poinçonnet****Séance du 9 décembre 2021**

L'an deux mil vingt et un, le neuf décembre, le Conseil Municipal du Poinçonnet, dûment convoqué le 3 décembre 2021, s'est réuni en session ordinaire, à l'Asphodèle, 21 rue du 30 août 1944 sous la présidence de Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT, Maire.

Étaient Présents : ALAUME Virginie - BECKER Bernadette - BLIGAND Daniel - BRISSON Roland - CAILLAUT Sébastien - CHAUMETTE Baptiste - CHENOT Laurence - DELALANDE Elisabeth - DESAIX Ludovic - DESTOUCHES Annick - DUPRÉ-SÉGOT Danielle - FORT Jean-Michel - FOUCHET Mathilde - GLOMOT Pascal - LAINE Nicolas - LEGRESY Valérie - PAILLIER Sophie - PALLEAU Bruno - PASQUIER Daniel - PENNEROUX Sylvie - PILLE Pascal - RIPART Christine - VARVOU Nathalie

Absents excusés : BARON Bernard (procuration à Mme ALAUME)
CAGNATO Frédéric (procuration à Mme DUPRÉ-SÉGOT)
DUTREILH Marie-Claude (procuration à Mme CHENOT)
GIRAUD-MELI Marion
ROUSSEAU Dominique
VIGNAU Olivier (procuration à Mme PAILLIER)

Secrétaire de Séance : Mme Virginie ALAUME

Présents : 23
Absents : 2
Procurations : 4

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

2021-12-31 : FINANCES – Tarifs restauration scolaire et Accueil périscolaire

Vu les délibérations antérieures sur ce thème,

Considérant la hausse importante subie ces derniers mois, Mme le Maire indique qu'une hausse de certains tarifs s'avère nécessaire.

En conséquence, il est proposé une tarification du restaurant comme suit :

↳ RESTAURANT SCOLAIRE	
• Repas enfant.....	3,15 €
• Repas personnel, personnel de service et de surveillance.....	4,75 €
• Repas adulte.....	7,70 €

Département de l'Indre

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal**

Commune du Poinçonnet

Séance du 2 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux, le deux juin, le Conseil Municipal du Poinçonnet, dûment convoqué vingt-cinq mai deux mil vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville, 1 place du 1^{er} Mai, sous la présidence de Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT, Maire.

Etaient Présents : ALAUME Virginie - BARON Bernard - BECKER Bernadette - BLIGAND Daniel - BRISSON Roland - CAGNATO Frédéric - CAILLAUT Sébastien - CHAUMETTE Baptiste - CHENOT Laurence - DELALANDE Elisabeth - DESAIX Ludovic - DESTOUCHES Annick - DUPRÉ-SÉGOT Danielle - DUTREILH Marie-Claude - FOUCHET Mathilde - GIRAUD-MELI Marion - GLOMOT Pascal - LAINE Nicolas - LEGRESY Valérie - PAILLIER Sophie - PALLEAU Bruno - PASQUIER Daniel - PILLE Pascal - RIPART Christine - ROUSSEAU Dominique -

**Absents excusés : FORT Jean-Michel (procuration à DESAIX Ludovic)
VARVOU Nathalie (procuration à BRISSON Roland)
VIGNAU Olivier (procuration à PAILLIER Sophie)**

Absente : PENNEROUX Sylvie

Secrétaire de Séance : PILLE Pascal

**Présents : 25
Absent : 1
Procurations : 3**

**Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0**

**2022-06-36 FINANCES – ACTIVITES PERISCOLAIRES : Tarification modulée ALSH
périscolaire - année scolaire 2022/2023**

Vu le Projet Educatif de Territoire de la ville favorisant une cohérence éducative entre les acteurs de notre territoire et de permettre une harmonisation des pratiques pour l'Enfant et sa Famille.

Vu le Contrat Territorial Global qui matérialise l'engagement conjoint de la Caf et de la collectivité à poursuivre leur appui financier aux services destinés aux familles du territoire.

Considérant que les structures périscolaires doivent favoriser une accessibilité financière pour toutes les familles au moyen de tarifications modulées en fonction des ressources.

M. FORT propose d'instituer une modulation tarifaire pour les activités périscolaires basée sur le quotient familial des familles inscrites. Elle est construite sur un schéma de 4 tranches, identique à celui exercé dans les structures extrascolaires et périscolaires.

Quotient Familial	ALSH périscolaire (la présence)
0 à 565	0,80€
566 à 765	0,90€
766 à 965	1,00€
966 et +	1,10€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la tarification modulée pour les accueils périscolaires
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer tout document afférent à ce dossier

Pour Extrait Conforme,
Le Maire,

Danièle DUPRÉ-SÉGOT



Certifié exécutoire,
Transmis par voie électronique à la Préfecture le 9 - JUIN 2022
Reçu en Préfecture le 9 - JUIN 2022
Publié, affiché ou notifié le 10 - JUIN 2022
Le Maire,

